



MODALITÉS DE PAIEMENT

ÉLÈVES EN VOCATION OU AU PARCOURS SCIENTIFIQUE	ÉLÈVES AU PROGRAMME GÉNÉRAL, EN ADAPTATION SCOLAIRE ET EN ACCUEIL
<p>Art et culture Musique Art, communication et technologie Parcours scientifique</p> <p>Merci de faire un versement au montant total. Paiement par chèque, en argent comptant ou Interac lors de l'accueil administratif. Notez que les retraits Interac sont souvent <u>limités</u> à 500 \$ par jour.</p> <p>Paiement par internet : Voir la procédure sur votre facture scolaire qui vous sera transmise avant l'accueil administratif.</p> <p>Paiement par chèque : Il est possible de faire jusqu'à 3 versements par chèques postdatés avec les dates de votre choix (chèques libellés au nom de : École Mitchell-Montcalm).</p> <p>Date limite pour le paiement complet de votre facture : le 1^{er} décembre 2023</p> <p><i>Veillez noter qu'il y a des frais de 100 \$ pour le transport des élèves de vocation qui ont une adresse hors secteur car ce service n'est pas financé par le MEQ. Ce montant est déjà inclus sur la facture des personnes concernées.</i></p>	<p>Programme générale Adaptation scolaire Accueil</p> <p>Merci de faire votre <u>paiement complet lors de l'accueil administratif</u> par chèque, en argent comptant ou Interac.</p> <p>Paiement par internet : Voir la procédure sur votre facture scolaire qui vous sera transmise avant l'accueil administratif.</p> <p>Paiement par chèque : Chèque libellé au nom de : École Mitchell-Montcalm</p>

CRÉDIT 2^e ENFANT

Le crédit pour les familles ayant plusieurs enfants en vocation et le parcours scientifique n'est pas automatique. Vous devez en faire la demande lors de l'accueil administratif, au kiosque de paiement, auprès de Sébastien Paquette, technicien en administration. Le crédit correspond normalement à 100 \$ pour le deuxième enfant si les deux enfants sont inscrits à une des vocations ou au parcours scientifique.